

## FICHE DE POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

**Année scolaire 2025/2026**

Cette fiche de positionnement doit être renseignée par tous les admis au **CRPE 2025** de l'académie de la Guyane. Elle devra être envoyée, **sous format PDF**, à l'adresse suivante : [pes@ac-guyane.fr](mailto:pes@ac-guyane.fr) **avant le lundi 30 juin 2025 délai de rigueur.**

NOM :			
Prénom :			
Téléphone portable :			
Adresse électronique :			
<i>NATURE DU CONCOURS PRESENTE 2025</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le CRPE public externe</li> <li>2. Le CRPE public externe spécial LRC</li> <li>3. Le CRPE public troisième concours</li> <li>4. Le CRPE public second concours interne</li> <li>5. Le CRPE public interne exceptionnel</li> </ol>		
<b>FORMATION</b>			
<b>Formations suivies</b>			
Année	Titre	Université	Discipline
<b>DERNIERS DIPLOMES OBTENUS</b>			
<b>TRANSMETTRE COPIE DU DERNIER DIPLOME OBTENU AVEC L'ENVOI DE LA FICHE</b>			

## EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Expériences d'enseignement <i>(en cas de réponse positive merci de renseigner les lignes ci-dessous)</i>			OUI	NON
Année scolaire	Niveau d'enseignement	Académie	Lieu d'exercice	
Autres expériences auprès d'élèves (AED, AVS, AESH ...) <i>(en cas de réponse positive merci de renseigner les lignes ci-dessous)</i>			OUI	NON
Année scolaire	Fonctions	Académie	Lieu d'exercice	

## Formation 2024-2025

(sélectionnez et précisez la situation envisagée)

	Je suis déjà titulaire d'un master MEEF 2 de l'université de .....en .....
	Je suis déjà titulaire d'un master autre que le master MEFF, le master ..... de l'université de ..... obtenu en .....
	Je suis en attente des résultats du jury de master MEEF 2024-2025 de l'université de :
	Je suis dispensé de l'obligation du master en raison de : <input type="checkbox"/> Mère de 3 enfants <input type="checkbox"/> Père de 3 enfants <input type="checkbox"/> Sportif de haut niveau
	J'envisage de demander un report du bénéfice du concours en raison de : <input type="checkbox"/> Absence de master 2 <input type="checkbox"/> Autres - à préciser .....
	Autre situation :

## AFFECTATION PROFESSIONNELLE

Merci de bien vouloir **renseigner les deux tableaux** (temps plein et alternance). Votre modalité de stage (temps plein ou alternance) sera examinée par l'administration en fonction de votre situation et des textes en vigueur.

### 1. Les stagiaires exerçant à temps plein.

Les stagiaires exerçant à temps plein seront affectés dans des écoles primaires. Ils bénéficieront de 3 semaines de formation. Afin de procéder, en cas d'admission définitive au concours, à votre affectation professionnelle **à temps plein**, nous vous remercions de classer les secteurs suivants, par ordre de préférence :

Secteurs avec postes d'enseignement	Ordre de préférence (de 1 à 4)
Secteur du Maroni (Maripasoula/Papaïchton/Gran Santi)	
Secteur de l'ouest (Mana/St Laurent/Apatou)	
Secteur de Kourou (Kourou/Macouria/Montsinery)	
Secteur de Cayenne (Cayenne/Matoury/Rémire/Roura)	

### 2. Les stagiaires en alternance.

Les stagiaires placés sous le régime de l'alternance seront affectés sur des postes à temps partiel à proximité des deux centres de formation de l'INSPE de la Guyane, sur le secteur de l'île de Cayenne ou sur celui de St Laurent du Maroni. Afin de procéder, en cas d'admission définitive au concours, à votre affectation professionnelle sous le régime de l'alternance, nous vous remercions de préciser vos vœux. Ils seront pris en compte avec votre rang de classement au concours pour vous attribuer un poste.

Soulignez impérativement votre secteur de préférence.	Secteur de St Laurent du Maroni		Secteur de l'île de Cayenne	
	classez de 1 à 4		classez de 1 à 7	
Classez les communes <b>des deux secteurs</b> en fonction de vos préférences, le n°1 constituant votre commune de préférence.	APATOU		CAYENNE	
	AWALA		KOUROU	
	MANA		MACOURIA	
	ST-LAURENT-DU-MARONI		MATOURY	
			MONT SINERRY	
			REMIRE	
			ROURA	

